

La Machine (Nièvre) 14 Octobre 1911

Mon très cher ami,

Nous achevons nos vacances au milieu d'un calme si complet, si apaisant, que nous apercevons à peine le temps qui coule, et qu'il nous font les avertissements de la saison, la pénétration des premiers froids, la mélancolie de ces journées grises et douces, pour nous rappeler que les jours de paix et d'oubli nous sont maintenant comptés. Je ne voudrais cependant pas arriver tout au bout de notre voyage sans vous adresser encore un mot de souvenir, d'autant que j'aurais fort de n'avoir à peu près aucune chance de passer vos jours en Bourgogne, nos projets de cette année ne nous faisant renter à Dijon que le 29 de ce mois et la

corré des examens devant sans doute
vous rappeler avant cette date à Paris,
c'est vrai; sans parler de la faiblesse dont
je me sers pas tout à fait ni exposer, je
vois bien que le silence que je vous ai
trop fidèlement gardé jusqu'ici s'explique
surtout par la séparation ^{presque} complète de
tout mouvement intellectuel qui n'est tenu
ces vacances depuis la fin de votre congrès
de doit compenser; je dois cependant noter
une exception, qui n'est d'ailleurs qu'une
sorte de prolongement de ce congrès même.
Les circonstances d'une rencontre, que je
~~dois~~ dois à votre perspicace amitié, n'ont
amené à entretiens avec Lambert, de Lyon,
un échange d'idées, par correspondance ou
communications de travaux, qui m'a été
des plus profitables. J'aurais déjà eu à
Paris connaissance de compte rendu et
éclairé et si personnel que il a lieu.
votre consacré à mon lieu dans le

dernier numéro de la Revue de l'Enseignement.
Je n'ai pas besoin de vous dire combien
Lambert, par sa critique pénétrante et de
nature à éclairer certains des problèmes
dont je m'étais occupé et que j'ai faits
enfinement plus de fond sur des ouvrages
de ce genre, par leur avance un peu la
solution de ces problèmes, que sur les
tartines d'un enthousiasme superficiel et
gâté que les revues françaises présentent
trop souvent à leurs lecteurs, sous prétexte
de bienveillance insipide ou de maladroite
confaternité. Et que il nous faudrait maintenant
tout au contraire ce serait une attaque
sérieuse et directe de l'un de ceux
qui rejettent l'essentiel de nos idées
communes et prétendent qu'il n'y a
rien à continuer comme on a l'habitude fait.
Basta ce que je voudrais voir surgir un
de ces jours et vous rendre, je crois, le
plus signalé service à notre cause, si vous
pouvez en éviter une contradiction passagère

de la part

des partisans de la routine. Malheureusement
les convictions mêmes contiennent en elles-mêmes dans
l'attente et l'irrésolution. Il est fait à gauche
qu'il n'en sortent pas volontiers pour
sans combatte peu à peu. — j'ai
également poursuivi par lettres avec Lamblat
le débat qui n'avait pu qu'être amorcé à Paris
sur son rapport si remarquable, lui à être long.
Les idées essentielles en sont reprises et
amplifiées (jusqu'à un excès de développement
qui tourne un peu au débordement) dans
l'introduction de son grand ouvrage de
Droit civil comparé; dont le début m'est
comme par la première communication des
épreuves, et qui me paraît devoir être une
œuvre de tout premier ordre. j'admire que
je regretté seulement dans ce talent si
profond et si personnel, une sorte de raideur
que je m'explique mal chez un historien
(mais avait-il tout-à-fait l'esprit historique?)
qui se contourne incidemment dans certains
points de vue limités à priori, qui l'assujettit

à la tyrannie de certaines formules, qui enfon-
lent, sans impunité, du moins difficilement
accessible à ce qui étire son cadre familial.
Ils ont, en plus, ce que je regrette aussi chez lui
ne peut assurément qu'augmenter la
puissance de sa personnalité; et je suis
persuadé que son influence sera grande et
excellente. Je l'ai déjà largement éprouvé
quant à moi. Et si vos entretiens si
longuement ~~débattus~~ vivants tout personnels
et efficients qui m'ont fait réfléchir, c'est
surtout pour vous attester par un exemple
aisant, l'utilité, pour tous ceux qui ont voulu
en profiter, de votre congrès, par les rencontres
de personnes, les communications de vous à
d'autres qui il favorisait.

Je suis, d'autre part, ramené aussi vers
ces idées par la rédaction, que j'ai dû
commencer ces derniers temps, du discours dont
mes collègues de Dijon m'ont infligé la
corvée pour la rentrée de Novembre. N'ayant
rien de spécial à offrir à notre public dijonnais,

et me sentant aussi peu de goût que de
préparation pour ce sujet local, j'ai pris
ma défense par le côté utilitaire et me
suis proposé de vulgariser un peu la
réputation des études juridiques. Je ne serai certes
aucunement folichon. D'autre part, même en
me disant que la matière de ce que je
pense, j'acheverai sans doute de me disculper
aux yeux des plus majestueux de nos collègues.
Et, après cela, il sera peut-être temps que je
ne fasse plus long feu au milieu d'eux.
Mais, en attendant, et si peu de paroles
qu'on puisse avoir la manifestation, j'aurais
dit, du moins, ce que je voulais dire
à nous que l'on ne ferme la bouche
d'avance, ce qui serait encore une solution,
dont je ne me plaindrais guère à moi-même.

Qu'on fasse-t-il dans cet excellent
dépôt? Nous en avons à peine le soupçon,
par quelques rares correspondances de ma femme,
et depuis le coup de poudre dont nous a

abandonné la mort de ce pauvre Bonjean.
Un des rares esprits un peu souples de
notre Ecole pouvant la souplesse même
jusqu'au détachement de toute opinion formée,
mais saisissant si bien les nuances, acceptant
si franchement toute idée saine, avec cela doué
d'un cœur d'or et d'une bienveillance inépuisable.
Quelle fin brusque et quel désespoir pour les nôtres!
Surtout, qui se-t-il en nous écriant à sa
flou? Bravant sans doute un quelconque jeu
économique, si l'on persiste à maintenir
étambes les choses qui s'opposent maintenant
nos spécialités. Bonne un peu de bon
solate pourtant et puisque nous avons
déjà deux économistes, Crasby et Rigues,
on aurait pu faire un plus au nom
provisoire, à Taccron, par exemple en joignant
la législation française et l'industrielle.
Mais, d'après ce que Bonjean m'écrivait,
-accidentellement- des dispositions de notre
doyen, dont la dévotion ne me paraît pas
avoir élargi l'horizon ni fortifié la personnalité,
je sais qu'en présence des sentiments bien connus
de M. N. Liard et Lévêillé, on sacrifiera les personnes

aux conceptions, et on ne vendra qu'un économiste bon tout,
j'ai dit, depuis quelque temps d'ailleurs
un peu le Code civil allemand et si vous
maintenant que si à arriver pas à avoir
tadant, ces meanes, la cinquante
d'articles, que je comptais faire. C'est tout
juste, et enca à condition d'être tout-à-fait
si j'aura terminé fin décembre prochain,
le régime légal des biens entre époux. Il est
pas, que ce régime tel que l'organise le B.G.B.,
ne ressemble à rien de ce que nos conceptions
en France, demande des explications relativement
développées. Et malgré les tendances égalitaires
et simplistes de St. Canon, je ne me résous pas
à traiter brièvement c.à.d. intelligiblement, ce
qui ne sera est accablement possible. Mais en
tout cas, à supposer que j'aie à peu près
mis sur pied, 185 articles de matière totale au
31 décembre prochain, mes voyez quand, de la tani,
je puis espérer arriver au temps où l'on ne m'écrit pas
par un nouvelle collaboration. Et tiers, du moins, à ce
qu'on le sache, ^{des maintenant} pour dégage d'avance ma responsabilité.
C'est mon monde en assez bon, sauf peut-être
notre petite dernière qui, depuis huit à dix jours,
défient aux sensiblement. Elle commence à me inquiéter
un peu. Et si la situation continuait à empirer, nous
pourrions être amenés à lator de quelques jours notre
rentée à dix, ou nos tournées, du moins des conseils qui
nous manquent ici. Veuillez, si me prie, présenter mes
respectueux hommages à Monsieur, votre père et à Madame
Léonelle, j'espère y, par elle, à ce affaiblissement communis
de ma femme et voyez-moi très très cordialement attaché
F. G. 1896

73



Monsieur Raymond Solalès,
Professeur à la Faculté de droit de Paris,

Gignvy

Côte-d'Or



par Beaune

